

Être Ingénieur d'État demain

au service du développement durable

n°1 - Novembre 2012

Syndicat National des Ingénieurs des Travaux Publics de l'État et des collectivités territoriales - FORCE OUVRIERE

Fusion des corps d'ingénieurs : la manif du 9 février 2012 a sonné le glas du projet de la DRH

Peut-il renaître de ses cendres ?

Ce jour-là, la vague rouge des 2500 ingénieurs dans les rues de Paris a balayé, telle un raz-de-marée, le projet de fusion porté par les DRH des ministères de l'écologie et de l'agriculture. Le cabinet de la Fonction Publique, qui a reçu une délégation des manifestants, a pris la mesure de l'impasse dans laquelle nous nous trouvions et convenu qu'« **on ne p[ou]vai[t] pas continuer comme ça** ». Quelques jours plus tard, la ministre Nathalie Kosciusko-Morizet écrivait au SNITPECT-FO pour annoncer que le projet de fusion allait être « **repris** » suivant de nouvelles réflexions et que des journées sur « les métiers des ingénieurs » seraient organisées (les prémices des Assises).

Une élection présidentielle plus tard, notre syndicat s'est employé à sensibiliser la nouvelle équipe gouvernementale (désormais double MEDDE/METL) en rappelant l'événement du 9 février. Résultat, lors de sa conférence sociale du 7 septembre, Delphine Batho a déclaré qu'« **elle ne vo[yai]t pas la nécessité de conduire la fusion des corps d'ingénieurs** ».

Ni la position de Cécile Duflot (qui néanmoins cautionne les Assises) ni celle de Stéphane Le Foll (qui tient sa conférence sociale le 30 novembre) n'ont été rendues publiques.

Enfin, côté Fonction Publique, la fusion des corps reste dans la feuille de route de la ministre Marylise Lebranchu, mais les ingénieurs ne sont pas ciblés pour l'instant.

Au bilan, la suspension du travail de fusion d'ici la tenue des Assises en juin 2013 est un point acquis. Il n'est pas exclu que le travail reprenne ensuite, mais il sera enrichi de toutes les conclusions des Assises, et dans ces conditions il n'y a pas de raison de le craindre a priori... Gageons en effet que l'administration n'osera pas ressortir sa première copie, si décriée, elle sait quel en serait l'effet ! **Préparons-nous cependant à peser sur ces Assises pour qu'en sorte le meilleur, car les conclusions feront date et pèseront longtemps sur les chantiers à venir, quels qu'ils soient.**



Le 2ème « effet manif » : les « Assises de l'ingénieur » remplacent la fusion dans l'agenda ministériel

2500 ingénieurs les ont réclamées dans la rue, Nathalie Kosciusko-Morizet les a esquissées dans son courrier, Delphine Batho et Cécile Duflot les mettront en œuvre : les Assises de l'ingénieur ont été inscrites dans l'agenda social 2013 des deux ministres et affichées parmi leurs 5 priorités ! (Fil Info) Elles ont dit prévoir d'y assister. Espérons que Stéphane Le Foll en fasse de même.

Pourquoi des Assises ?

✓ Le besoin de reconnaissance : le projet de fusion, parmi de multiples autres signaux, a fait penser que l'État n'était plus demandeur des spécificités techniques des corps d'ingénieurs

→ les Assises pourront réaffirmer que l'État a besoin d'ingénieurs pour conduire ses politiques publiques.

✓ Le besoin de sens : la valse des missions et des services nous a privés de beaucoup de repères, en conséquence nos métiers ont évolué significativement mais sans perspective

→ les Assises pourront enfin donner un cadre au développement des compétences.

✓ Des conditions de travail adaptées aux enjeux : le développement des compétences n'est possible que sous certaines conditions (formation, attractivité, mobilité...), l'administration doit se donner les moyens de les atteindre

→ les Assises pourront fixer les objectifs. ➔

Etre élève ingénieur demain : l'école du futur

L'école est le creuset du corps :

la formation initiale doit « coller » aux besoins des employeurs publics. Si le manque de sens dans nos métiers a pu mettre à mal la performance de nos écoles, les Assises au contraire sont l'occasion de redonner une ligne directrice pour conduire la rénovation de l'école.

L'attractivité : Les difficultés de l'ENTPE à la rentrée 2012 auront au moins servi d'électrochoc ! Une quinzaine de places de fonctionnaires et la moitié des places de civils restées vacantes, c'était inédit. Cette déshérence traduit le mal que traverse globalement notre corps (rémunération, perspectives de carrière, flou sur les missions...) mais aussi le besoin de mise en valeur du concours et de l'école. Un groupe de travail du SNITPECT-FO est en cours de constitution pour formuler des recommandations en 2013.



2013 : l'année des Assises de l'ingénieur

Préparons-nous à investir ce débat qui nous est ouvert. Au sein de vos sections et ailleurs, interrogeons-nous : qu'est-ce qu'un ingénieur d'Etat ?

Parlons-en !

Retrouvez tous les personnages de notre section-témoin dans « Parlons-en... » en ligne sur www.snitpect.fr/Tribune

C'est quoi les Assises ?

D'après le calendrier officiel des deux ministres, il y aurait des réunions interrégionales ouvertes à tous les ingénieurs vers le mois d'avril 2013, précédées d'une enquête adressée à chaque ingénieur. Les discussions et réflexions alimenteraient les conclusions des Assises, qui prendraient la forme d'une « convention nationale » organisée en juin 2013. Les Assises déboucheraient sur un plan d'actions.

La définition d'une convention nationale évoque soit une assemblée constituante soit un accord de volonté. Comprenons (ou espérons) que cette réunion associera, aux côtés des ministères gestionnaires, tous les acteurs du développement durable qui emploient des ingénieurs et que ses conclusions seront destinées à s'inscrire dans la durée !

Vers un nouveau statut ?

Où en est-on ? Après avoir défendu mollement en 2010 un statut rénové, qui s'est fait croquer tout cru en arbitrage interministériel, après avoir tenté de nous aligner sur le statut des attachés à l'occasion de la fusion, les ministères seraient aujourd'hui plutôt partants pour rouvrir un chantier statutaire ambitieux. Le président de la CAP des ITPE s'est exprimé ainsi en octobre ; les cabinets des deux ministères se sont aussi montrés ouverts sur la question.

Quels sont les besoins ?

- ✓ **un premier grade à revaloriser :** en deux décennies le pouvoir d'achat des ingénieurs a considérablement baissé, et les premiers touchés sont les agents en début de carrière. Pour un recrutement de qualité, les rémunérations d'entrée doivent absolument redevenir attractives. Au delà, tout le grade est à dynamiser, aujourd'hui les attachés sont mieux rémunérés que les ingénieurs à cette échelle-là.
- ✓ **un deuxième grade laissé pour compte :** sa revalorisation doit aller de paire avec celle du premier grade ; comment expliquer que cette grille n'ait pas évolué d'une ligne depuis 16 ans ?
- ✓ **un troisième grade à inscrire dans notre statut :** nos parcours nous conduisent jusqu'au 3^{ème} niveau de fonctions (10% du corps) mais l'Etat refuse de le reconnaître en l'inscrivant dans nos statuts. Sans cela, nous sommes condamnés au parcours du combattant pour accéder aux emplois de direction de toute la fonction publique. Pourquoi bloquer nos carrières par des contraintes administratives, alors que la Fonction Publique prône elle-même la reconnaissance des compétences acquises et la mobilité inter-fonction publique ?